



**CONSEIL COMMUNAL
CORBEYRIER**

Séance ordinaire du 21 juin 2024

A 19h30

A la Salle communale de Corbeyrier

Procès-verbal N°14

Présidence : Jean-Paul Henry

Secrétariat : Morgane Lüthi

Ordre du Jour

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Serment de Nathanaël Segui
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mars 2024
5. Communications du bureau.
6. Préavis municipal 24-05 | Rapport de gestion 2023
7. Préavis municipal 24-06 | Comptes 2023
8. Communications de la Municipalité.
9. Divers et propositions individuelles.

Convoqué par courrier en séance ordinaire, le Conseil communal se réunit ce jeudi 21 juin 2024 à la salle communale de Corbeyrier. **Le président, Monsieur Jean-Paul Henry**, ouvre la séance à 19h35 en saluant les conseillers et les membres de la Municipalité. Il remercie également la boursière communale, **Mme Marie-Claire Melet**, pour sa présence.

1. Appel.

L'appel nominatif fait constater la présence de 24 conseillers.

Excusés : Mme Sandra Charpié, M. Robin Pittet, M. Valentin Bournoud, M. P-Alain Bournoud, M. Thierry Richard

Le quorum étant atteint, le Conseil communal peut valablement délibérer.

2. Adoption de l'ordre du jour.

M. Jean-Paul Henry, président en donne lecture.

Le président propose une modification de l'ordre du jour pour y intégrer le serment du nouveau conseiller. La modification est acceptée

Vote : **L'ordre du jour est accepté à l'unanimité, sans abstention.**

3. Serment de M. Nathanaël Segui

M. Jean-Paul Henry, président, lit le serment et **M. Nathanaël Segui** promet de tenir ce serment.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mars 2024.

La lecture n'est pas demandée.

Vote : **Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, sans abstention**

5. Communications du bureau

M. Jean-Paul Henry, président, remercie les scrutatrices et **Mme Isabelle Bournoud** pour le bon déroulement des dernières votations.

M. Jean-Paul Henry, président, nous informe que la Municipalité a demandé au Conseil communal de reprendre l'organisation de la fête nationale du 1^{er} août comme cela se fait dans d'autres communes et demande si des conseillers ont quelques idées pour celle-ci. Bien entendu, la Municipalité sera toujours présente à ces festivités.

M. Jean-Paul Henry, président, informe le Conseil au sujet du préavis 24-02, suite à la remarque d'une conseillère lors de la dernière séance. Concernant la rémunération de la Municipalité, selon le préfet, l'indexation automatique et annuelle est malheureuse et originale mais pas illégale.

M. Jean-Louis Bugnion demande au président la lecture du règlement communal, ce qu'il fait
M. Jean-Paul Henry, président, informe les conseillers que **M. Thierry Richard** a démissionné et que sa remplaçante sera **Mme Sonia Dénéreaz**.

M. Jean-Paul Henry, président, informe le Conseil de la démission de **Mme Daphné Perrin** en tant que présidente de la commission de gestion et finance, ce sera **Mme Sandra Charpié** qui reprendra la présidence de la commission.

M. Jean-Paul Henry, président, nous fait un résumé de la séance d'information concernant l'avenir de l'école de Corbeyrier. Il remercie la Municipalité pour son engagement sur ce dossier.

6. Elections statutaires (Président, Vice-président, scrutateurs et suppléant)

M. Jean-Paul Henry, président est réélu tacitement président.

M. Alexandre Melet, vice-président, est réélu à sa fonction.

M. Stéphane Minder accepte de devenir scrutateur, **Mme Marie-Claude Olloz** étant absente, **M. Jean-Paul Henry, président**, lui demandera confirmation.

Mme Alexia Tauxe et Mme Michèle Métraux deviennent suppléantes.

7. Préavis municipal 24-05 | Rapport de gestion 2023

Discussion

Mme Michèle Métraux, rapporteur, donne lecture du rapport au Conseil.

M. Jean-Paul Henry, président, ouvre la discussion sur ce préavis.

M. Jean-Louis Bugnion demande où sera la salle de bain ? La Municipalité répond que cela ne sera qu'une douche pour les employés communaux.

Décision

Vu le préavis municipal 24-05, où il le rapport de la commission de gestion, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, **le Conseil communal vote (à main levée) et décide à l'unanimité, sans abstention** :

- D'approuver la gestion de l'exercice 2023
- De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion pour l'année 2023

8. Préavis municipal 24-06 | Comptes 2023

Discussion

Mme Michèle Métraux, rapporteur, donne lecture du rapport au Conseil.

M. Jean-Paul Henry président, ouvre la discussion sur ce préavis :

Mme Isabelle Bournoud, demande un éclaircissement sur un point, **Mme Marie-Claire Melet** lui répond.

Décision

Vu le préavis municipal 24-06, où il le rapport de la commission de gestion, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, **le Conseil communal vote (à main levée) et décide, à l'unanimité, avec une abstention** :

- D'accepter les comptes communaux 2023
- D'en donner décharge à la Municipalité et à la boursière communale.

9. Communications de la Municipalité

M. Christian Roubaty, municipal nous informe que le problème de turbidité dans l'eau est toujours présent et que d'autres problèmes ont causé une coupure d'eau sur Luan et le haut du village de Corbeyrier le 28 mai. La Municipalité fait tout ce qu'elle peut pour améliorer la situation. Il faudra certainement effectuer des travaux sur les captages.

M. Christian Roubaty, municipal informe le Conseil sur les résultats des travaux de la conduite sur la route de Boveau et certifie que ces travaux seront finis pour le festival celtique.

L'entreprise Robert Naef d'Ollon s'est présentée comme concessionnaire pour les travaux sur l'eau.

M. Steve Dind, municipal, informe l'assemblée sur les travaux de goudronnage qui auront lieu cette semaine. La passerelle du Dézalet est tombée, il faudra la budgétiser pour l'année prochaine. Il informe également les conseillers sur la suite de la rave party et insiste sur le fait qu'il n'y a pas eu de dégâts.

Mme Monique Tschumi, syndique, informe l'assemblée sur l'avancée du PaCom, il reste encore des oppositions mais malheureusement c'est le canton qui décide.

Mme Monique Tschumi, syndique nous informe que 4 personnes potentielles seraient intéressées à reprendre le restaurant de la Diligence.

Mme Christine Christen, municipale informe le Conseil qu'une formation a été donnée aux employés communaux et auxiliaires pour la déchetterie. La Municipalité fait une étude pour éventuellement mettre un compacteur pour le carton et papier.

M. Jean-Paul Henry, président demande si la compression est effectuée par les employés communaux comme indiqué lors d'une dernière séance. **Mme Christine Christen, municipale** confirme que oui.

M. Jean-Paul Henry, Président, remercie la Municipalité pour ses communications détaillées.

10. Divers et propositions individuelles

M. Sylvain Genillard, se dit préoccupé par le fait que des personnes ne pouvant plus déposer les ligneux à la déchetterie, les mettent dans la nature.

Mme Christine Christen, municipale lui répond que le manque de civisme de la population a fait que cela ne devenait plus possible car les règles n'étaient pas respectées et les coûts étaient trop importants. La valorisation du bois en pellets n'est plus possible.

M. Claude Mottier, demande à la Municipalité si l'idée de faire une place pour un hélicoptère pour les urgences serait possible sur la route de Boveau ? Il demande également à **M. Christian Roubaty, Municipal**, de remercier l'entreprise Echenard pour sa gentillesse lors des travaux de la route de Boveau.

M. Christian Roubaty, municipal, confirme qu'il le fera avec plaisir

M. Vincent Hentsch, informe le conseil que certaines personnes abîment les voies d'escalades sur la commune et que cela est très dangereux.

M. Jean-Louis Bugnion, demande des informations au sujet du feu à Planfalcon. **M. Guy Bochud municipal** lui répond qu'il s'agissait d'un feu de fourmilière qui a été maîtrisé.

M. Norbert Charpié demande pourquoi la directrice des écoles souhaite fermer l'école. **Mme Christine Christen, municipale**, lui répond que c'est principalement pour des raisons financières.

M. Norbert Charpié, insiste sur le fait que l'école ne devrait pas être rentable car c'est un service public. Il demande également si le Conseil pourrait d'une manière ou d'une autre soutenir la Municipalité dans ce combat.

Mme Christine Christen, municipale lui répond que pour le moment le dossier est à l'étude par la Municipalité et qu'elle compte bien se battre pour garder l'école de Corbeyrier.

M. Jean-Louis Bugnion, met en lumière que l'école est prise en charge par le canton mais que c'est la commune qui devra subir les coûts des transports des enfants.

M. Jean-Paul Henry, président, explique que la volonté de fermer l'école vient de la directrice elle-même.

M. Antoine Perrin, demande des informations sur l'antenne du Molard.

Mme Monique Tschumi, syndique, lui répond que les opposants ont reçu un courrier pour maintenir les oppositions mais qu'elle n'a pas plus de nouvelles.

Mme Daphné Perrin, trouve malheureux que la discussion ne soit pas ouverte sur cette antenne.

M. Norbert Charpié, demande combien coûte un enfant au canton et à la commune pour faire un tableau comparatif. **Mme Christine Christen, municipale**, répond que c'est à l'étude.

Mme Léonore Melet, demande si le souci pour l'école est aussi le manque de maman de jour ?

Mme Christine Christen, municipale, lui répond que **Mme Déborah Segui** sera la nouvelle maman de jour et que le souci n'est pas là.

Mme Monique Tschumi, syndique informe le Conseil que l'apéro qui suit le conseil est offert par la Municipalité.

Prochaines séances : le jeudi 3 octobre 2024
 le jeudi 5 décembre 2024
 le jeudi 20 mars 2025
 le vendredi 20 juin 2025

M. Jean-Paul Henry Président lève la séance à 20h50

Pour le Conseil Communal de Corbeyrier

Jean-Paul Henry
Présidence

Morgane Lüthi
Secrétariat